

Image not found or type unknown



Arnaque a l assurance suite a un vol de vehicule

Par **indomptable**, le **05/03/2009** à **14:24**

bonjour ma fille a achete une voiture qui c est fait vole dans la nuit qui a suivi sont achat vu qu elle l avais achete pour faire des reparations dessus et la revendre plus cher elle a menti au niveau du montant de l achat que risque que t elle car l assurance lui deùmande la facture mais elle n en a pas et meme si elle en avais une elle seras bien evidement du mauvais montant que doit elle faire maintenant car elle n a meme plus le num du vendeur pour voir avec lui .rnmerci de me repondre

Par **chaber**, le **06/03/2009** à **05:29**

BonjourrnVotre fille a tenté de faire une escroquerie à l'assurance, répréhensible pénalementrnrnSi elle s'est fait volé le véhicule la nuit de l'achat elle doit encore avoir le certificat de vente avec les coordonnées du vendeur.